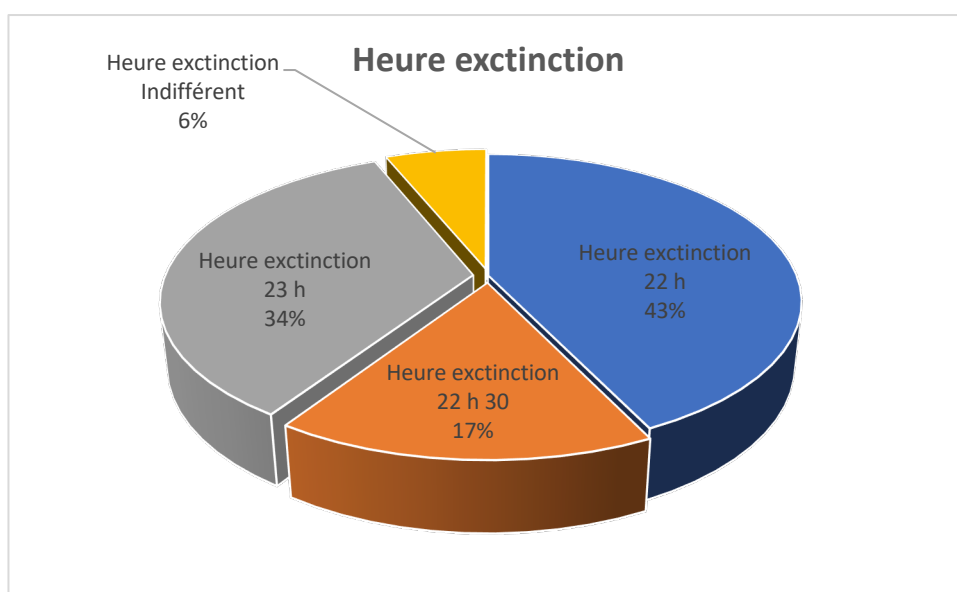


# Résultats du sondage sur l'éclairage public Mai 2024

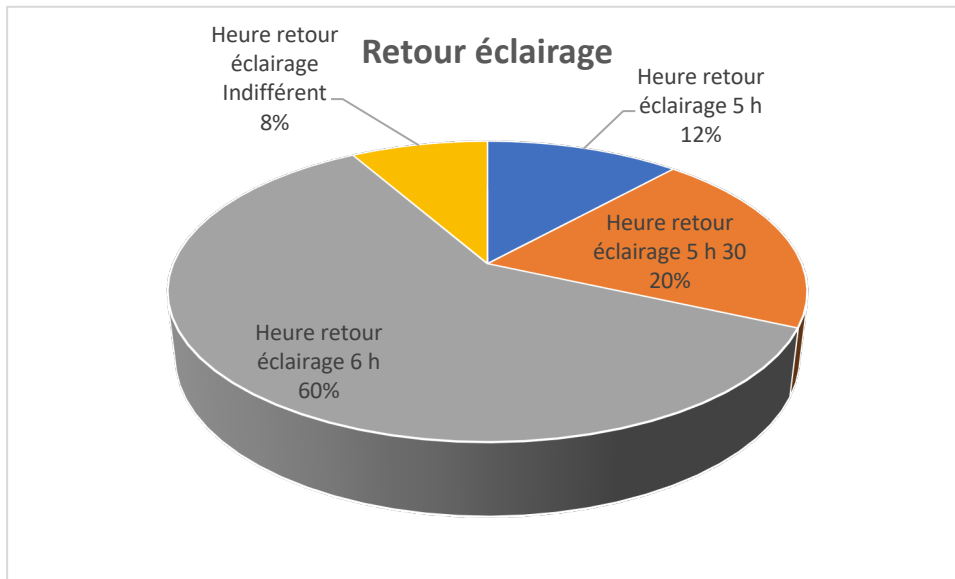
## 1) Tableau complet

|                                    | Rép<br>Illiwap           | Tot<br>rep | %     | Rép<br>Papier | Tot<br>rep | %     | Ensemble | Tot<br>rep | %     |
|------------------------------------|--------------------------|------------|-------|---------------|------------|-------|----------|------------|-------|
| Heure extinction                   | 22 h                     | 43         | 38,74 | 19            | 34         | 55,88 | 62       | 145        | 42,76 |
|                                    | 22 h 30                  | 18         | 16,22 | 6             |            | 17,65 | 24       |            | 16,55 |
|                                    | 23 h                     | 42         | 37,84 | 8             |            | 23,53 | 50       |            | 34,48 |
|                                    | Indifférent              | 8          | 7,21  | 1             |            | 2,94  | 9        |            | 6,21  |
| Heure retour<br>éclairage          | 5 h                      | 14         | 12,61 | 3             | 34         | 8,82  | 17       | 145        | 11,72 |
|                                    | 5 h 30                   | 26         | 23,42 | 3             |            | 8,82  | 29       |            | 20,00 |
|                                    | 6 h                      | 62         | 55,86 | 25            |            | 73,53 | 87       |            | 60,00 |
|                                    | Indifférent              | 9          | 8,11  | 3             |            | 8,82  | 12       |            | 8,28  |
| Différenciation<br>bourg / hameaux | Oui                      | 40         | 36,04 | 6             | 34         | 17,65 | 46       | 145        | 31,72 |
|                                    | Non                      | 62         | 55,86 | 24            |            | 70,59 | 86       |            | 59,31 |
|                                    | Ne se<br>prononce<br>pas | 9          | 8,11  | 4             |            | 11,76 | 13       |            | 8,97  |
| Extinction totale<br>été           | Oui                      | 70         | 63,06 | 25            | 34         | 73,53 | 95       | 145        | 65,52 |
|                                    | Non                      | 37         | 33,33 | 7             |            | 20,59 | 44       |            | 30,34 |
|                                    | Ne se<br>prononce<br>pas | 4          | 3,60  | 2             |            | 5,88  | 6        |            | 4,14  |

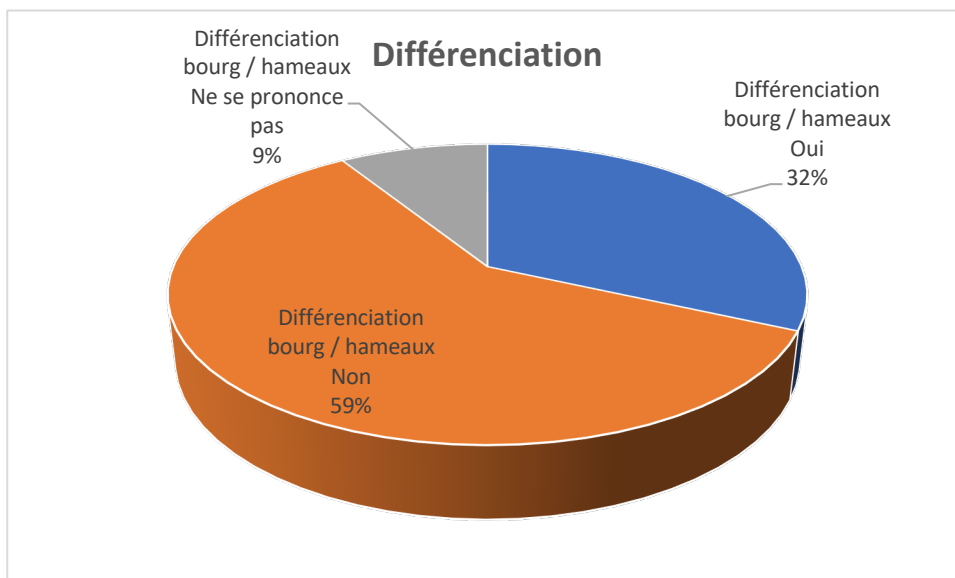
## 2) Heure d'extinction souhaitée



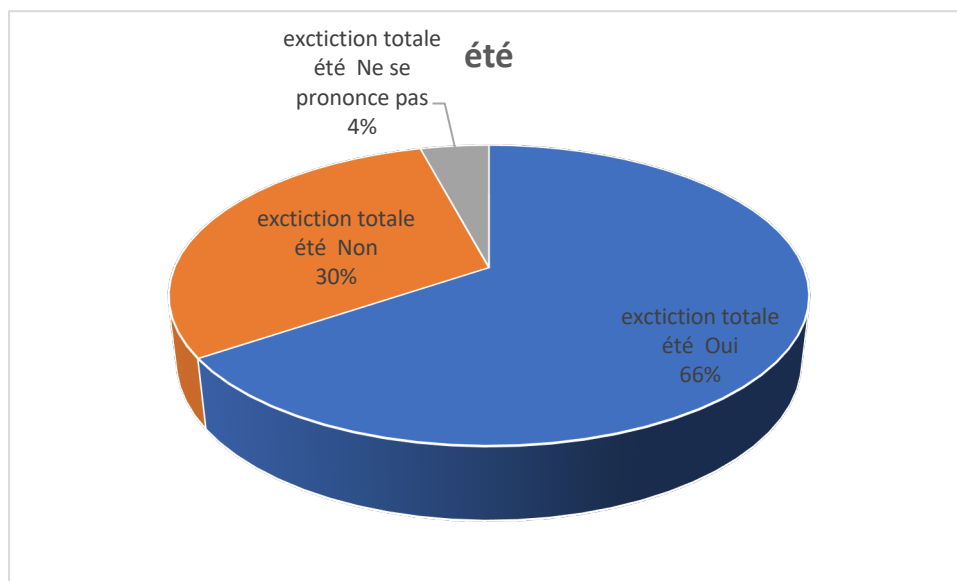
### 3) Heure de retour d'éclairage souhaitée



### 4) Différenciation entre Épernay et hameaux



## 5) Extinction totale l'été



## 6) Autres remarques ou suggestions

- Pour l'extinction 24h me semble plus souhaitable. Quid des cambriolages ?
- Beaucoup trop d'éclairage dans notre hameau...
- J'espère que vous allez enfin réparer toutes les lumières qui ne fonctionnent pas et celles qui restent allumées jour et nuit.
- Trop de lampadaire à Épernay : un sur 2 ne serait-il pas raisonnable ?
- Pas d'éclairage du tout serait encore mieux.
- Nous habitons (occasionnellement) au hameau des Gandys et bien souvent l'éclairage public reste allumé en journée ! Peut-être que le problème a été résolu depuis !
- Je suis favorable à des plages d'extinction encore plus importantes. Au-delà de l'aspect économique il faut prendre en compte la pollution lumineuse... encore un atout pour notre territoire, le mieux vivre. A qd un questionnaire sur les nuisances routières, motos en particulier ?
- Il faudrait voir si possibilité d'avoir de l'éclairage avec des détecteurs pour éclairer uniquement si besoin
- Allumage et extinction adaptés à la lueur du jour. Ampoules Leds. Projecteurs dirigés vers la route ou les chemins, pas sur les jardins.
- Adapter les périodes d'allumage en fonction des horaires solaires
- Ok pour une extinction totale en juillet voire en juin, mais pas en août car les journées sont bien plus courtes
- Pour certaines personnes surtout les personnes âgées l'éclairage est indispensable, sécurité et habitude.
- Je suis favorable pour une extinction totale de l'éclairage La pollution nocturne est trop importante Depuis la nouvelle installation il n'y a plus de chauve-souris... A l'intérieur de la maison on se croirait en plein jour.
- Vous proposez retour éclairage à 6h. Cela signifie que ça reste allumé toute la journée ? Ou la proposition est plutôt 18h ?
- Une puissance d'éclairage réduite au minimum dans les hameaux ! Nous n'avons pas besoin de toute cette lumière (depuis 3 ans sans lampadaire et c'est très bien vécu) Après cette expérience sans éclairage, nous souhaitons que l'extinction totale des hameaux soit étudiée aussi, et questionnée auprès des habitants. Ce questionnaire est une parfaite l'occasion.
- Quel que soit le résultat du sondage, c'est déjà super de demander l'avis de la population. D'autant plus sur ce sujet. Merci beaucoup !

- Favorable à une extinction totale en tout temps.
- C'est une très bonne initiative !
- Ras
- Il n'y a aucune question à se poser sur ce sujet. Lorsque Économie financière et Écologie sont réunis alors le choix s'impose simplement au vu des enjeux environnementaux de notre époque. Soyez courageux !
- Il faut un minimum de sécurité pour les habitants des hameaux et l'éclairage public y contribue largement
- On ne pourrait pas installer un détecteur aux 3 entrées du village et allumer que si une voiture passe ? En plus de l'extinction totale des lumières la nuit, bien-sûr
- Les leds qui ont remplacé les halogènes précédents sont encore plus lumineuses, de moins puissantes suffiraient largement.
- Il serait souhaitable qu'en « heures d'hiver" l'extinction ne soit qu'à minuit, et retour éclairage à 6h du matin.
- Suggestion : un variateur de lumière pourrait être posé sur les ampoules en fonction de l'intensité du jour. Quand la nuit tombe les lumières s'éclairent progressivement, quand le jour revient l'intensité lumineuse se réduit automatiquement. Ce peut être une source d'économie. Ou bien mettre un détecteur de mouvement sur quelques poteaux électriques dans les hameaux, la lumière se déclenchant quand il y a du passage automobile ou piétons.
- L'éclairage me semble nécessaire en période hivernale : de novembre à mars.
- J'aurais aimé une plus grande d'amplitude horaire, pour une raison de sécurité.
- Le Bourg peut rester allumé plus longtemps
- Les éclairages dans le hameau du désert sont trop nombreux et restent trop longtemps allumés.
- Pas nécessaire d'allumer tous les lampadaires présents sur le Village. Un sur deux serait suffisant
- Je pense que l'extinction des lumières doit se faire dans tous les hameaux autrement il n'y a pas lieu d'être
- Extinction en juin aussi
- Lampadaire de la place de Tencovaz inutile (éteint depuis 3 ans)
- Faire une différenciation entre l'hiver et l'été en fonction de la durée de la nuit
- Détecteur de présence qui solutionne tout ce questionnement
- Pas de coupure en juin / juillet / Aout
- Maintenir un éclairage partout jusqu'à 22 heures 30 l'hiver et en été jusqu'à 23 heures sur le départementale dans le Bourg (sécurité des piétons)
- Éteindre également les éclairages privés et publics (église, décorations de Noël, Coopérative). Cf notamment arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne.
- Extinction en juin / juillet / aout
- Caler les horaires d'extinction en fonction des heures été / hiver
- Trop de puissance lumineuse du nouveau dispositif